



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47bis rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél : 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

N°301/06/22 HG/CL

DREAL Normandie - Site de Caen
SECLAD - Pôle Évaluation Environnementale
1, rue Recteur DAURE
CS 60040
14006 Caen Cedex 1

Neufchâtel-en-Bray, le 28 juin 2022

Courrier recommandé avec Avis de réception N°1A 184 848 3156 0

Objet :

Zonage territoire SIAEPA O2 Bray – examen au cas par cas

Madame, Monsieur,

Le SIAEPA 02 BRAY assure la compétence assainissement sur son territoire.

La définition du zonage d'assainissement des eaux tel que le prévoit à l'article R.2224-11 du CGCT a été étudiée et a permis de définir les zones d'assainissement collectif et non collectif.

La zone d'assainissement collectif correspondra :

- aux secteurs desservis par les systèmes d'assainissement existants,
- à des extensions sur les communes de BULLY, NEUFCHATEL EN BRAY, NEUVILLE-FERRIERES et BEAUSSAULT,
- à la création d'un système d'assainissement commun aux communes de NELSLE-HODENG et SAINT-SAIRE avec une extension future vers BOUELLES.

La zone d'assainissement non collectif couvrira le reste du territoire.

Le Comité Syndical a décidé conformément au Code général des collectivités territoriales d'engager l'enquête publique.

Préalablement à cette enquête, conformément à l'article R122-18-I du Code de l'environnement, je vous adresse pour examen au cas par cas par l'autorité environnementale :

- Un exemplaire papier des documents suivants :
 - La fiche d'examen au cas par cas,
 - Le mémoire de présentation du zonage,
 - Le résumé non technique.

Communes membres : Beaussault, Bouelles, Bully, Flamets-Frétils, Graval, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, Neuville-Ferrières, Nesle-Hodeng, Saint-Martin l'Hortier et Saint-Saire



S.I.A.E.P.A. O₂ Bray
47bis rue de Flandre
76270 NEUFCHATEL-en-BRAY
Tél : 02.35.94.35.17
E-mail : secretariat@o2bray.fr

- Un exemplaire numérique comprenant :
 - La fiche d'examen au cas par cas,
 - Le mémoire de présentation du zonage,
 - Le résumé non technique,
 - Les cartes de zonages,
 - Les cartes d'aptitude d'une partie du territoire.

Mes services et notre assistant pour ce dossier : Mr Eric PHILIPPE ; Aqua Enviro' Tel 06 10 30 63 24 ep.aquaenviro@orange.fr, sont à votre disposition pour vous apporter tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président du SIAEPA O₂ Bray,

Hervé GUBERARD